

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_102 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

**N° DEL2018_102 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Les modifications proposées doivent respecter le montant global adopté en budget primitif pour l'exercice 2018.

Chaque dépense nouvelle doit donc être compensée soit par une réduction équivalente de crédits initialement prévus au BP, soit par l'ajustement des recettes prévisionnelles attendues et sincèrement évaluées.

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative n°1 du budget annexe Assainissement collectif :

Budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DM 2

- En fonctionnement :

Dépenses : 63 000 €

- Augmentation des frais de formation (+ 5 000 €),
- diminution des dépenses imprévues (- 5 000 €),
- inscription de crédits pour mettre en concordance le passif du compte administratif avec celui du compte de gestion. Cette dépense est neutralisée par une recette d'investissement du même montant (+ 27 000 €),
- augmentation du virement à la section d'investissement (+ 36 000 €).

Recettes : 63 000 €

- Inscription de crédits pour finaliser l'ajustement du passif, qui ont pour contrepartie une dépense d'investissement du même montant (+ 13 000 €),
- Reprise de provisions correspondant à l'admission en non-valeur des créances antérieures à 2017 votées lors du conseil communautaire du 10 avril dernier (+ 50 000 €).

Cette recette d'ordre budgétaire a pour contrepartie une dépense d'ordre d'investissement du même montant.

- En investissement :

Dépenses : 103 000 €

- Inscription de crédits pour finaliser l'ajustement du passif (+ 13 000 €),
- reprise de la provision correspondant à l'admission en non-valeur des créances antérieures à 2017 (+ 50 000 €),
- Opération d'ordre budgétaire au sein de la section d'investissement au

chapitre 041, suite au remboursement d'une avance versée dans le cadre d'un marché public pour le traitement des eaux usées (+ 40 000 €).
Cette dépense a pour contrepartie une recette d'investissement d'ordre budgétaire du même montant.

Recettes : 103 000 €

- Virement de la section de fonctionnement (+ 36 000 €),
- inscription de crédits pour finaliser l'ajustement du passif, (+ 27 000 €).
- Opération d'ordre budgétaire au sein de la section d'investissement au chapitre 041, suite au remboursement d'une avance versée dans le cadre d'un marché public pour le traitement des eaux usées (+ 40 000 €).

La modification proposée augmente de 166 000 € le montant des crédits inscrits sur le budget annexe assainissement collectif 2018.

Le détail des opérations est proposé en annexe ci-jointe.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 19 juin 2018.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision modificative n°1 du budget annexe de l'assainissement collectif 2018 telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL